Distribution restreinte **IOC/A-32/4.3.Doc(2)**

Paris, le 14 mai 2023

Original : anglais

**COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE**

**(de l'UNESCO)**

**Trente-deuxième session de l'Assemblée**

UNESCO, Paris, 20-30 juin 2023

Point **4.3** de l'ordre du jour provisoire

PLAN DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION pour promouvoir la visibilité et la portée de la stratégie de la COI pour le DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS 2023-2030

|  |
| --- |
| Résumé  Par la décision A-31/3.5.3 de la COI, l'Assemblée, lors de sa 31e session, a chargé le Groupe d'experts sur le renforcement des capacités (GE-CD) de préparer et de soumettre à l'Assemblée, lors de sa 32e session, une proposition de plan de sensibilisation et de communication pour la Stratégie de la COI pour le développement des capacités 2023-2030 (cf. IOC-32/4.3.Doc(1)).  Le plan d'information et de communication sur le développement des capacités complète la stratégie de développement des capacités et recommande la manière de promouvoir et de mettre en évidence ses principaux messages et recommandations.  La décision proposée est référencée Déc.IOC-32/4.3 dans le Document d'action (document IOC-32/2 Prov.) |

# Table des matières

[BACKGROUND 3](#_Toc132649639)

[RESOURCES 3](#_Toc132649640)

[TARGET AUDIENCE 3](#_Toc132649641)

[PROMOTIONAL MATERIALS AND ACTIVITIES 3](#_Toc132649642)

[TIMELINE - STAGE ONE 3](#_Toc132649643)

[TIMELINE - STAGE TWO – (WITHIN SIX MONTHS OF LAUNCH DATE) 4](#_Toc132649644)

Annexe I : texte de la brochure (résumé)

Annexe II : questions fréquemment posées

Annexe III : notes d'information

# Contexte

1. Le plan de communication et de sensibilisation au développement des capacités, rédigé par le Groupe de travail sur la sensibilisation au renforcement des capacités, recommande la manière de mettre en évidence les principaux messages et recommandations de la stratégie révisée de la COI pour le développement des capacités (2023-2030). Un résumé de la stratégie, préparé par le Groupe de travail, figure à l'annexe 1.

# Ressources

1. La promotion de la stratégie pour le développement des capacités nécessitera des ressources financières et humaines, comme un éditeur de sites Web, un réalisateur de films, un monteur de films, un graphiste, un rédacteur et un soutien administratif. Cette ressource se concentrera sur le développement d'un contenu attrayant tel que des vidéos, des animations et des communiqués de presse, qui seront essentiels pour atteindre le public cible. Des fonds devraient être alloués à l'achat de supports publicitaires imprimés.

# Public cible

* décideurs
* spécialistes de la politique maritime
* universitaires
* professionnels en début de carrière
* responsables
* techniciens
* fonctionnaires du gouvernement
* professeurs des écoles
* grand public.

# Supports et activités promotionnels

1. Le format numérique doit être utilisé dans la mesure du possible, mais des fonds doivent être alloués pour couvrir les coûts de production, par exemple, des copies papier de la brochure de synthèse (annexe 1).

# Calendrier - Première étape

1. Une fois que la stratégie et le résumé seront prêts à être publiés sur[Stratégie (ioc-cd.org)](https://ioc-cd.org/index.php?option=com_content&view=article&id=8&Itemid=104) les documents suivants seront publiés sur cette même page :
2. une courte animation sur la stratégie, sur la base du résumé (annexe 1). L'animation explique ce qu'est la stratégie, comment les gens peuvent soutenir ses objectifs, et les ressources disponibles. L'animation mettra en valeur les jeunes, les femmes et les populations autochtones ;
3. Questions fréquemment posées (annexe 2) ;
4. des « notes d'information » qui devraient être un menu déroulant de sujets pour ceux qui auront besoin de plus d'informations. (Annexe 3) ;
5. une « boîte à questions » pour les réponses qui ne figureront pas dans la section FAQ.
6. un lien vers le [Ocean CD-Hub](https://www.oceancd.org/landingpage),qui répertorie les opportunités de développement des capacités. Le lien pour chaque bouton CD peut être ajouté dans les résultats de la stratégie répertoriés sur le site Web de développement des capacités de la COI, et
7. un lien vers la version éditée de : <https://youtu.be/L4EpOnfyKBM> qui comprend la section des minutes 11 à 21. Le clip montre comment utiliser [Ocean CD-Hub](https://www.oceancd.org/landingpage). Les personnes qui ont contribué au CD-Hub sont encouragées à tenir leurs entrées à jour et à promouvoir le lien sur leurs réseaux.
8. Une fois les actions (i) à (vi) achevées, la stratégie pour le développement des capacités et le résumé seront publiés sur cette page : [Stratégie (ioc-cd.org)](https://ioc-cd.org/index.php?option=com_content&view=article&id=8&Itemid=104). (Conservation et archivage de la [Stratégie (2015-2021)](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244047.locale=en)).
9. Rédaction d'un article de presse pour lancer la stratégie et la promouvoir par les voies suivantes :
10. « Dernières nouvelles » [(onglet)](https://ioc-cd.org/index.php?option=com_content&view=featured&Itemid=101) sur la [Stratégie (ioc-cd.org)](https://ioc-cd.org/index.php?option=com_content&view=article&id=8&Itemid=104);
11. Base de données du bulletin d'information de la COI ;
12. Réseaux sociaux par le biais d'une campagne coordonnée.

# Calendrier - Deuxième étape - (dans les six mois suivant la date de lancement)

1. Pour promouvoir et mettre en œuvre la stratégie de la COI pour le développement des capacités pour 2023-2030, il sera essentiel d'impliquer les organes subsidiaires régionaux (RSB) :
2. en les invitant à identifier les principaux contacts dans les pays ;
3. en envoyant la stratégie et les documents de synthèse, accompagnés d'une lettre du Secrétaire exécutif de la COI, en indiquant les points de contact pour les demandes de renseignements adressées aux points focaux nationaux de la COI chargés du développement des capacités ; et
4. en organisant un programme de visites de représentants des RSB dans les pays pour discuter du développement des capacités et de la stratégie. Les visites du Secrétaire exécutif de la CIO contribueront à renforcer l'impact de cette initiative. Les visites devraient inclure les pays ayant des programmes océanographiques importants. Il convient également de prendre en considération les pays dans lesquels une assistance (pas nécessairement financière) est nécessaire pour développer les capacités des groupes défavorisés et des femmes.

### **Annexe I : Résumé - Texte de la brochure**

La stratégie de la CIO pour le développement des capacités (2023-2030) aidera les États membres à mieux connaître le milieu marin, à améliorer sa gestion et sa protection et à parvenir à un développement durable, étayé par une prise de décision efficace.

La stratégie contribuera à la réalisation des [cinq Objectifs de haut niveau de la COI](https://ioc.unesco.org/about/mission-vision#:~:text=The%20IOC%20is%20working%20to%20achieve%20its%20Vision,economy%3B%205%20Foresight%20on%20emerging%20ocean%20science%20issues.) (HLO) de sa [Stratégie à moyen terme pour 2022-2029](https://ioc.unesco.org/index.php/publications/ioc-medium-term-strategy-2022-2029) :

1. Des océans sains et des services écosystémiques océaniques durables ;
2. Préparation aux risques liés aux océans ;
3. La résilience face au changement climatique ;
4. Une économie océanique durable ;
5. Prévision des questions émergentes.

Le développement des capacités a été identifié comme un catalyseur essentiel pour atteindre ces objectifs, tout en soutenant les résultats de la [Décennie des Nations unies pour l'océanographie au service du développement durable (2021-2030)](https://oceandecade.org/).

La stratégie de la CIO pour le développement des capacités pour la période 2023-2030 soutiendra les États membres par les moyens suivants :

# Développement renforcé des ressources humaines

* Soutien de la collaboration, cours de formation, ateliers, universités d'été, programmes de stages et de bourses, formations internes, accès à des navires de recherche, programmes d'échange ;
* Mise en place de centres de formation et de recherche, partage du matériel ;
* Mise en place de fonds de voyage, de programmes de tutorat, de réseaux ;
* Promotion de programmes de financement, de subventions et de bourses ;
* Promotion de l'océanographie dans les écoles et les entreprise ;
* Promotion de la participation des femmes à la recherche océanographique ;
* Soutien de prix « Jeunes scientifiques » et « Femmes dans la science ».

# Amélioration de l'accès à la technologie

* Création d'une base de données sur les infrastructures et les technologies marines ;
* Promotion de la collaboration régionale et de la science citoyenne ;
* Promotion du développement et du partage d'un système mondial de données et d'informations.

# Soutien renforcé

* Amélioration de la dotation en personnel et du budget des secrétariats de la COI ;
* Création d'une coordination et d'une communication efficaces entre les sous-commissions régionales et les programmes mondiaux ;
* Organisation et réalisation d'enquêtes sur les besoins en matière de développement des capacités ;
* Encouragement de l'engagement dans des initiatives de développement des capacités.

# Développement de politiques de recherche océanique

* Compilation et comparaison des informations afin de permettre l'élaboration de politiques en matière de recherche océanique.

# Amélioration de la visibilité, de la sensibilisation et de la compréhension

* Encouragement du développement de départements d'information du grand public et de programmes de sensibilisation aux océans.

# Mobilisation durable des ressources

* Encouragement de l'augmentation du soutien en nature – bourses, subventions, stages, formations internes, accès à des navires, équipement, détachements dans les bureaux de la COI.

# Prochaines étapes pour la COI : élaboration d'un plan de mise en œuvre :

* Élaboration de plans de travail pour le développement des capacités, sur la base d'une évaluation des besoins ;
* Appui sur les activités en cours, en particulier celles qui soutiennent la Décennie des océans ;
* Renforcement des effectifs des secrétariats des sous-commissions régionales et des programmes mondiaux par le biais du développement de programmes ;
* Amélioration de la collaboration et de la communication.

Les États membres et les partenaires seront encouragés à soutenir les objectifs de développement des capacités :

* En identifiant les possibilités de collaboration ;
* En mobilisant les connaissances, le personnel, les infrastructures et le soutien financier ;
* En améliorant la visibilité de la COI dans le secteur des sciences de la mer et de la politique marine et en impliquant les jeunes du monde entier.

**Ressources**

[**OCEAN CD-HUB**](https://oceancd.org/)

#### le portail d'accès GRATUIT aux capacités liées aux océans

#### Possibilités de développement dans le monde entier

### **Annexe II : questions fréquemment posées**

* Qu'est-ce que la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO ?
* Qu'est-ce que la [Stratégie de la COI pour le développement des capacités (2023-2030)](https://www.ioc-cd.org/images/3897_15_IOC_E_F_2_langues_WEB.pdf) ?
* Quels seront les résultats de la stratégie de la COI pour le développement des capacités ?
* Quelles sont les recommandations de la stratégie de la COI pour le développement des capacités ?
* Quelles sont les prochaines étapes de la stratégie de la COI pour le développement des capacités ?
* Quelles sont les ressources disponibles ?
* Une aide financière est-elle disponible ?
* Où puis-je trouver plus d'informations ?

Ces titres s'ouvriront sous forme d'hyperliens vers des zones de texte contenant de plus amples informations.

Cette page contient également un lien vers une boîte à questions pour ceux qui ne trouvent pas de réponses dans les FAQ.

### **Annexe III : notes d'information**

Les notes d'information suivantes seront des liens cliquables vers de plus amples informations.

[**Les cinq Objectifs de haut niveau de la COI**](https://ioc.unesco.org/about/mission-vision#:~:text=The%20IOC%20is%20working%20to%20achieve%20its%20Vision,economy%3B%205%20Foresight%20on%20emerging%20ocean%20science%20issues.) **dans sa** [**Stratégie à moyen terme 2022-2029**](https://ioc.unesco.org/index.php/publications/ioc-medium-term-strategy-2022-2029)**:**

1. Objectifs de la stratégie pour le développement des capacités :

* Renforcement du développement des ressources humaines
* Meilleur accès à la technologie
* Soutien renforcé
* Développement des politiques de recherche océanique
* Amélioration de la visibilité, de la sensibilisation et de la compréhension
* Mobilisation durable des ressources

*(La liste ci-dessus contient de plus amples informations tirées du document de stratégie complet)*

**Comment la COI va-t-elle promouvoir la stratégie de développement des capacités ? :**

*Résumé des actions de ce plan*

**Comment la COI va t-elle mettre en œuvre la stratégie de communication ? :**

*Texte sur les prochaines étapes.*